

<b>Département de l'ALLIER</b>	L'an deux mil vingt-deux, le quinze décembre, à dix-huit heures 30, le Conseil Municipal de la Ville de DESERTINES, légalement convoqué le huit décembre deux mil vingt-deux, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur SANVOISIN, Maire.
<b>Arrondissement de MONTLUÇON</b>	<b>Présents :</b> MM. SANVOISIN Christian, BERNARD Jean-Luc, BIERJON Stéphane, NOUAILLE Didier, DA SILVA Jonathan, COUTURIER Cyril, DESNOUX Patrice, DULIN Denis, GUILLON François, LOPES Pascal, PALIOT Didier, PRIÈRE Pascal, SAGNEZ Dominique, SIMONIN Jean-Jacques Mmes BESSON Valérie, CHAUVET Caroline, COLLINET Dominique, MAJER Lynda, MANSAT Lucette, MONCELON Claire, BABUT Fatima <b>Excusés :</b> M. BARRADO Alain qui donne pouvoir à M. SANVOISIN Christian Mme CHARRET Audrey qui donne pouvoir à Mme BABUT Fatima Mme TYNDIUK Allyssone qui donne pouvoir à Mme CHAUVET Caroline Mme GINDRE Anne qui donne pouvoir à M. DULIN Denis M. LEROY Fabien qui donne pouvoir à Mme MAJER Lynda M. TOULOUSE Serge
<b>Commune de DESERTINES</b>	<b>Secrétaire :</b> M. PRIÈRE Pascal

**DELIBERATION N° 2022-06-02**

**OBJET : RECONQUÊTE CENTRES VILLES ET CENTRES BOURGS : AVENANT N°2 AU CONTRAT ENTRE LE DÉPARTEMENT ET LA COMMUNE DE DESERTINES**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
 VU la délibération n° 2019-06-01 du 19 décembre 2019 autorisant Monsieur le Maire à signer le contrat « reconquête centre ville - centre bourg » définissant les modalités de partenariat entre la commune et le Département  
 VU la délibération n° 2021-01-11-05 du 11 février 2021 approuvant l'avenant n° 1 au contrat de « reconquête centre ville - centre bourg »  
**CONSIDÉRANT** qu'il convient de procéder à des réajustements des actions prévues dans ce contrat,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

**D'APPROUVER** l'ajustement financier des actions prévues dans le contrat « reconquête centre ville - centre bourg »

**D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget 2023

**D'AUTORISER** le Maire, à signer l'avenant n°2 du contrat de « reconquête centre ville - centre bourg » à intervenir entre la commune de Désertines et le Département

Au Registre sont les signatures,  
 Pour Extrait Conforme,

Le Maire,  
 Ch. SANVOISIN

